

# Techniques contractuelles (niveau 1) : cadre légal et rédaction des clauses usuelles

Encadrer la négociation et la rédaction des contrats d'affaires

## PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Avocats – Contract managers – Toute personne intervenant dans la négociation et la rédaction des contrats

## PRÉ-REQUIS

Connaître les fondamentaux du droit des contrats ou avoir suivi la formation :

🔗 [Droit des contrats pour non-juristes \(1187\)](#)

## NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

## LES POINTS FORTS

Évaluation en ligne post-formation sur les points complexes du droit des contrats.

Nombreux exemples de clauses contractuelles et échanges entre les participants avec un regard critique.

Remise de fiches pratiques à réutiliser dans son quotidien.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

## SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Code  
**1188**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1 645 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Préparer les fondements de la relation contractuelle
- Construire le contrat
- Établir les règles organisant l'exécution et la cessation des relations contractuelles

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation. Nous vous invitons également à écouter le Podcast portant sur les points clés en droit des contrats, et ce, en amont de la formation pour à la fois une immersion immédiate et tester vos connaissances.

- Podcast de positionnement : points clés en droit des contrats

## Préparer les fondements de la relation contractuelle

### Encadrer les pourparlers

- Précautions à prendre lors des pourparlers
- Conclusion d'un accord préparatoire lors des pourparlers
- Débat : comment gérer la rupture des pourparlers ?

### Conclure le contrat

- Conditions de fond : offre et acceptation, vices du consentement, capacité
- Conditions de forme : principe du consensualisme, formes de validité, formes de preuve
- Cas pratique : zoom sur l'équilibre contractuel

## Construire le contrat

### Établir l'architecture contractuelle

- Dispositions communes initiales
- Dispositions relatives à la naissance des relations contractuelles

- Evaluation de l'action de
- formation en ligne sur votre espace participant :
    - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
    - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
  - Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Dispositions relatives à l'existence des relations contractuelles
- Dispositions relatives à l'extinction des relations
- Clauses relatives au règlement des différends

## Rédiger les clauses nécessaires et recommandées

- Rédaction du préambule
- Clause relative à la hiérarchie des documents contractuels
- Clause relative à la durée du contrat
- Conditions suspensives et résolutoires
- Clauses sur l'étendue des obligations
- Clauses sur la responsabilité
- Clauses de transfert de propriété et de risques
- Clause sur l'inexécution du contrat
- Clauses sur le terme du contrat
- Quiz : les clauses limitatives de responsabilité
- Exercice pratique : mener une lecture critique d'exemples de clauses
- Étude de cas : étudier les décisions jurisprudentielles marquantes

## Établir les règles organisant l'exécution et la cessation des relations contractuelles

### Encadrer l'exécution du contrat

- Règles relatives à l'exécution : bonne foi, devoir de conseil
- Sanctions et remèdes à l'inexécution : responsabilité contractuelle, exécution forcée, règles particulières aux contrats synallagmatiques

### Gérer la cessation de la relation contractuelle

- Fin du contrat : expiration de la durée contractuelle, résolution/résiliation
- Continuation des contrats en cours et procédures collectives
- Rupture brutale des relations commerciales établies
- Brainstorming : comment sécuriser la rupture des relations commerciales ?

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

### PARIS

- 28-29 Sep. 2026 – Session Garantie
- 20-21 Oct. 2026 – Session Garantie
- 26-27 Nov. 2026 – Session Garantie
- 17-18 Déc. 2026 – Session Garantie

### A DISTANCE

- 28-29 Sep. 2026 – Session Garantie
- 20-21 Oct. 2026 – Session Garantie
- 26-27 Nov. 2026 – Session Garantie
- 17-18 Déc. 2026 – Session Garantie

### AIX-EN-PROVENCE

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### BORDEAUX

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### CHAMBERY

- 28-29 Sep. 2026
- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### GRENOBLE

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### LILLE

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### LYON

- 28-29 Sep. 2026
- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### MARSEILLE

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### MONTPELLIER

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### NANTES

- 28-29 Sep. 2026
- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### NICE

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### NIORT

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### PAU

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

### RENNES

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

## ROUEN

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

## STRASBOURG

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

## TOULOUSE

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

## TOURS

- 20-21 Oct. 2026
- 26-27 Nov. 2026
- 17-18 Déc. 2026

